

Article 1^{er}

La dernière ligne du tableau de l'article R. 121-2 du code de l'environnement est supprimée.

Article 2

La ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Par le Premier ministre :

La ministre de la transition écologique, de
l'énergie, du climat et de la prévention des
risques

Agnès PANNIER-RUNACHER